



Commune nouvelle « SOULEUVRE EN BOCAGE »

Communes déléguées :

Beaulieu, Le Bény-Bocage, Bures-les-Monts, Campeaux, Carville, Etouvy, La Ferrière-Harang, La Graverie, Malloué, Montamy, Mont-Bertrand, Montchauvet, Le Reculey, Saint-Denis Maisoncelles, Saint-Martin des Besaces, Saint-Martin Don, Saint-Ouen des Besaces, Saint-Pierre Tarentaine, Sainte-Marie Laumont, Le Tourneur

Date d'affichage : 25 mai 2016

Date de convocation : 25 mai 2016

Nombre de conseillers en exercice : 218

Présents : 129

Pouvoir : 3

Votants : 132

Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mille seize, le jeudi 2 juin, les membres du Conseil municipal de la commune de Souleuvre en Bocage légalement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Le Bény-Bocage à 20h30, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Alain DECLOMESNIL, Maire de la commune.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

ESLIER André	METTE Philippe	DOUBLET Patrick	MAUDUIT Alain	LEBOUVIER Thierry
CHANU Ludovic	DUBOURGET Julie	DUMONT Fabien	BERGIA Marianne	MOMPLE Catherine
CHATEL Didier	HERMON Francis	AUVRAY Benoît	TIEC Roger	BISSON Christelle
VINCENT Nicolas	LEWIS Margaret	AMAND Pierre	LOUIS Ingrid	AUGE Evelyne
DELACOTTE Virginie	LEBIS André	OBRINGER Max	DE GUERPEL Bruno	LEVALLOIS Marie-Line
MASSOZ Jean-Pierre	GUERIN Bernard	LAFOSSE Jean-Marc	LE CAM Yannick	DELOISON Alain
LECOQ Sandrine	MARIE Jean-Christophe	TREFEU Frédéric	LAIGNEL Edward	CHATEL Richard
LOGEROT Michel	FEUILLET Gérard	VINCENT Michel	ALLAIN Annick	LECHERBONNIER Alain
BRETEAU Sébastien	BAZIN Marie-Claire	BOURDEL Catherine	HERBERT Isabelle	HERMAN Antoine
LEBARBEY Alain	LEBAUDY Sophie	SALLOT Marlène	RAOULT Jean-Pierre	VINCENT Didier
PASQUER Michel	LEPETIT Sandrine	MARCELIN Yveline	BROUARD Walter	BUTT David
DECLOMESNIL Alain	LOUVET James	FREMONT Archange	CHESNEL Eric	VARIGNY Bernard
MICHEL Marie-Ange	DUVAL Jean-Claude	MARY Nadine	DUVAL Flora	DUCHEMIN Didier
LEFRANCOIS Denis	LEVAYER Marcel	HAMEL Pierrette	LAUMONIER Véronique	CATHERINE Annick
BESNEHARD Sandrine	RALLU Sophie	DEME Jean-Claude	DESMAISONS Nathalie	JORDAN Jean
GILLETTE Christian	GUILLOUET René	MAIZERAY Claude	DUFAY Pierre	PIGNE Monique
CHATEL Patrick	MARTIN Raymond	EURY Marie-Ange	MOISSERON Michel	DUCHATELLIER Gilles
LALOUEL Anthony	BEAUDON Jérôme	EUDELIN Claude	CATHERINE Pascal	DAIGREMONT Daniel
LOUIS Rémi	CAHOUR Bernard	LESOUF Colette	MARTIN Eric	FRANCOISE Eliane
SUZANNE Laurent	CAUMONT Monique	LEMARCHAND Liliane	GRAVEY Noël	DELATROËTTE
FAUQUET Denis	AVERTON Sandrine	HERVIEUX Francis	HERBERT Jean-Luc	DAGOBERT Bernard
SAVEY Catherine	BOISSAIS Martine	LEBOUCHER Bérengère	ROULLAND Annie	SAVARY Hubert
MANVIEU Gilles	RAQUIDEL Patrick	DELIQUAIRE Régis	DOMINSKI Annie	MARGUERITE Guy
GRUCHET Corinne	LEVILLAIN Daniel	GUERIN Virginie	BERTHEAUME Christophe	LEROY Stéphane
MASSIEU Natacha	RAULD Cécile	GUILLAUMIN Marc	PAING André	MENARD Catherine
BECHET Thierry	DELAVILLE Gisèle	RENAULT Huguette	TOUYON Henri	

Étaient excusés :

RAQUIDEL Chantal	VICTOIRE Roland	SANSON Lucien	GAMAURY	JOUAULT Serge
LEBLOND Céline	LEFRANCOIS Carole	JAMBIN Sonja	JACQUELINE Valéry	COLOMBEL Benoît
LAURENT Chantal	JAMES Fabienne	DAUDETEAU Marc	VASSAL Eric	THOUROUDE Chantal
VAN DAMME				



Commune nouvelle « SOULEUVRE EN BOCAGE »

Communes déléguées :

Beaulieu, Le Bénvy-Bocage, Bures-les-Monts, Campeaux, Carville, Etouvy, La Ferrière-Harang, La Graverie, Malloué, Montamy, Mont-Bertrand, Montchauvet, Le Reculey, Saint-Denis Maisoncelles, Saint-Martin des Besaces, Saint-Martin Don, Saint-Ouen des Besaces, Saint-Pierre Tarentaine, Sainte-Marie Laumont, Le Tourneur

Etaient absents :

BEHUE Nicole	FAY Stéphane	MARIVINGT Jonathan	MAHE Jocelyne	TIET Patricia
COLIN Guillaume	LAURENT Dominique	LOUINEAU Mickaël	HARIVEL Joël	LAY Romain
LEFERT Audrey	JEANNE Chantal	SALMON David	ANNE Joseph	DUVAL Sylvain
SALLOT Antoinette	PANNEL Marie	VAUTIER Guillaume	LEBASSARD Sylvie	GASCOIN François
GUILLOIN Lydie	CHOLET Loetitia	GRANDIN Yvon	GUEGAN Cédric	MOREL Christelle
DUHAMEL Ludovic	VINCENT Nicole	PLANCHON Karen	STASIACZYK Laurent	SAILLANT-MARAGHNI
ROMAIN Guy	FOSSARD Christelle	BLOIS Bernard	DESCLOS René	PITREY Denis
RAOULT Christian	CHARLEMAGNE	MARIE Sandrine	CHOLET Serge	DERRIANT Catherine
DESMAISONS Gaëtan	BESNARD François	MAIZERAY Sébastien	BOUTILLIER Dominique	DESAUNAY Roger
LAUNAY Pascal	LE MOINE Elvina	GESLIN Didier	LESELLIER Joël	REGNIER Frédéric
DUMONT Anne	LEGRAND Dominique	LETOURNEUR Michel	JEANNE Nathalie	JAMES David
VIMONT Delphine	LETAILLANDIER Gaël	AMAND Hervé	RENAUD Michel	DELAPLANCHE Dominique
LECORBEILLER	RAULD Dominique	JARDIN Romuald	ROCHE Maryline	MICHEL Caroline
MAUGER Carine	ROULLEAUX Noël	MAROT-DECAEN Michel	BEQUET Mickaël	DEGUETTE Julie
HAMEL Francis	LAIGRE Gilles	SAMSON Sandrine		

Pouvoirs :

Mme LEBLOND Céline donne pouvoir à M. RAOULT Jean-Pierre.

Mme LAURENT Chantal donne pouvoir à M. LEFRANÇOIS Denis.

Mme LEFRANÇOIS Carole donne pouvoir à M. PASQUET Michel.

Délibération n°	Vote des tarifs des cantines scolaires
16/06/04	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il est appartiennent chaque année au conseil municipal de fixer les tarifs des cantines scolaires,

Considérant les marchés signés avec les sociétés Scolarest et Convicio respectivement pour les sites scolaires de La Graverie et Bénvy-Bocage,

Monsieur le Maire explique que, sur le territoire communal, plusieurs systèmes ont été décidés par chaque ancien syndicat scolaire ou regroupement pédagogique en matière de gestion du service de restauration scolaire :

- Préparation des repas sur place par la collectivité : service en place sur les sites scolaires de Campeaux et Le Tourneur
- Préparation des repas sur place par une association : service mis en place sur le site scolaire de Saint-Martin des Besaces
- Fourniture en liaison froide des repas par une société : service mis en place sur le site scolaire de Bénvy-Bocage
- Fourniture en liaison chaude des repas par une société : service mis en place sur le site scolaire de La Graverie.

Monsieur le Maire précise par ailleurs que les marchés signés avec les sociétés Scolarest et Convicio prévoient une actualisation annuelle des tarifs ce qui aboutit, pour le site scolaire de La Graverie, à une augmentation de 0.03 € par repas.



Commune nouvelle « SOULEUVRE EN BOCAGE »

Communes déléguées :

Beaulieu, Le Bénvy-Bocage, Bures-les-Monts, Campeaux, Carville, Etouvy, La Ferrière-Harang, La Graverie, Malloué, Montamy, Mont-Bertrand, Montchauvet, Le Reculey, Saint-Denis Maisoncelles, Saint-Martin des Besaces, Saint-Martin Don, Saint-Ouen des Besaces, Saint-Pierre Tarentaine, Sainte-Marie Laumont, Le Tourneur

Afin de tenir compte des termes de l'actualisation, il propose de faire évoluer le tarif du repas sur le site scolaire de La Graverie de la façon suivante :

Tarif du repas 2015-2016	Tarif du repas 2016-2017
3.79 €	3.82 €
Tarif enseignants	4.90 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de fixer** le tarif des repas sur chaque site scolaire comme suit :

	Tarif du repas 2016-2017
La Graverie	3.82 € (4.90 € enseignants)
Bénvy-Bocage *	3.60 € (4.26 € hors périmètre)
Campeaux *	3.70 € (4.70 € enseignants)
Le Tourneur *	3.50 € (5.30 € enseignants)

* tarifs inchangés par rapport aux ceux pratiqués sur l'année scolaire 2015-2016.

- **et charge** Monsieur le Maire de mener à bien toutes les démarches nécessaires à l'application des décisions prises dans la présente délibération.

Certifié exécutoire

Compte tenu de sa réception
en Sous-Préfecture de Vire le **16 JUIN 2016**

Le Maire

Alain DECLOMESNIL

Pour extrait conforme
au registre des délibérations

Le Maire

Alain DECLOMESNIL

Visa de la Sous-Préfecture

SOUS PREFECTURE
DE VIRE

16 JUIN 2016

Reçu le

